



Mise à jour n° 164 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2022 09 15

17^e mise à jour du *Tome IV – Abords de route*

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Dépôt légal		Faux titre et Dépôt légal	
Modification et information	Juin 2019	Modification et information	Décembre 2021
Introduction i à iv	Décembre 2018	Introduction i à iv	Septembre 2022
Table des matières		Table des matières	
Notes générales 5 à 8	Déc. 2019	Notes générales 5 à 8	Déc. 2019 Déc. 2021

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
Général					La mise à jour a permis d'améliorer la mise en page et de corriger les coquilles.
3	i et iii	2019 06 15	i et iii	2022 09 15	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	2019 06 15	1 et 2	2019 06 15 2022 09 15	Section 3.2 « Références » : actualisation des références.
	7 à 10	2016 09 15 2019 06 15	7 à 10	2016 09 15 2019 06 15 2022 09 15	Sections 3.4.9.1 « Poteaux indicateurs », 3.4.9.2 « Ruban signalétique » et 3.5.1.1.2 A. « Emplacement des lignes aériennes de distribution d'énergie électrique » : actualisation des références.
	13 à 21	2019 06 15	13 à 21	2019 06 15 2022 09 15	Section 3.5.1.1.2 A. « Emplacement des lignes aériennes de distribution d'énergie électrique » : remplacement de l'expression « équipements de signalisation et les systèmes d'éclairage » par « structures d'équipement routier ».
					Sections 3.5.1.2 B. « Construction », 3.5.3 « Canalisations souterraines » et 3.5.4 « Câbles souterrains » : actualisation des références.
					Sections 3.6 « Équipements gaziers et d'hydrocarbures liquides » et 3.6.2 B. « Plan de mesures d'urgence » : actualisation des références.
					Section 3.6.1.4 B. « Profondeur » : augmentation de la profondeur minimale d'installation des équipements gaziers à 1000 mm sous les fonds de fossés longitudinaux, alors qu'elle était de 900 mm.
					Section 3.8.6 « Plan de mesures d'urgence » : actualisation des références.

Mise à jour n° 164 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2022 09 15

17^e mise à jour du Tome IV – Abords de route

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
6	i et ii	2021 06 15	i et ii	2022 09 15	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	2019 06 15 2021 06 15	1 et 2	2021 06 15 2022 09 15	Section 6.2 « Références » : ajout de la référence à la norme BNQ 7009–210 « Géotextiles utilisés en génie routier – Classification, caractéristiques et méthodes d’essai ».
	DN 001 à DN 003	2012 06 15 2019 06 15 2021 06 15	DN 001 à DN 003	2021 06 15 2022 09 15	DN 002 et DN 003 : ajout de la référence à la norme BNQ 7009–210 « Géotextiles utilisés en génie routier – Classification, caractéristiques et méthodes d’essai ».
8	i et ii	2015 06 15	i et ii	2022 09 15	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	2008 06 15 2014 06 15	1 et 2	2022 09 15	Section 8.2 « Références » : ajout de la référence à la norme BNQ 7009–210 « Géotextiles utilisés en génie routier – Classification, caractéristiques et méthodes d’essai ».
	DN 001 et DN 002	2008 06 15	DN 001 et DN 002	2008 06 15	DN 001 et DN 002 : ajout, sans changement de date, de la légende « Contenu normatif ».
	DN 005 et DN 006	2012 06 15 2015 06 15	DN 005 et DN 006	2012 06 15 2022 09 15	DN 005 : ajout de la référence à la norme BNQ 7009–210 « Géotextiles utilisés en génie routier – Classification, caractéristiques et méthodes d’essai ».
12	i et ii	2012 06 15	i et ii	2022 09 15	Actualisation de la table des matières.
	1 à 4	2009 06 15 2012 06 15	1 à 5	2009 06 15 2022 09 15	Section 12.2 « Références » : ajout d’une référence aux normes BNQ 2560–114 « Travaux de génie civil – Granulats » et BNQ 7009–210 « Géotextiles utilisés en génie routier – Classification, caractéristiques et méthodes d’essai » ainsi qu’au <i>Tome VII – Matériaux</i> .
	DN 001	2009 06 15	DN 001	2022 09 15	Section 12.9 « Bibliographie » : actualisation des références. DN 001 : actualisation des références.